Réunies en assises nationales, les cliniques privées s'opposent à Louardi

Compte Test - 2014-02-10 16:30:00 - Vu sur pharmacie.ma

Les premières assises des cliniques privées tenues samedi à Marrakech sous le signe : « l'hospitalisation privée au service du citoyen », ont été une occasion de plus pour les professionnels de la santé de s'opposer à la loi 131.13 qui permet l'ouverture du capitale des cliniques à des investisseurs privés non praticiens.

Selon Mohamed Benaguida président de l'association nationale des cliniques privées « les professionnels de la santé estiment que ce n'est pas la meilleure voie pour résoudre les problèmes de la santé au Maroc ».

Lors de ces assises qui ont réuni quelques 200 cliniques privées, des médecins praticiens ainsi que différents intervenants du secteur de la santé (ministère de la santé, CNOPS, CNSS, assurances,...), les professionnels ont plaidé pour que la santé demeure du ressort des pouvoirs publics et des professionnels uniquement.

Pour sa part, El Houssaine Louardi, ministre de la santé, a souligné dans une déclaration à la presse, qu'une telle rencontre est l'occasion d'initier un échange de points de vue dans la perspective d'une politique de partenariat public-privé qui englobe l'ensemble du secteur de la santé, notamment en ce qui concerne le financement, la couverture médicale et les ressources humaines.

Ainsi durant trois jours, ces premières assises ont été l'occasion d'aborder, outre la question de l'ouverture du capital des cliniques privées à des non médecins, plusieurs thèmes concernant le secteur de la santé, notamment l'assurance maladie obligatoire, huit ans après sa mise en place.